Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 02/07/2024

KERMELEUC DISTRIBUTION LECLERC rappelle FILET DE MAQUEREAU 80/100



- Noms des modèles ou références concernés : **Maquereau 80/100**
- Marque : **Sans marque**
- **GTIN 0209682000**
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/06/2024 au 18/06/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **62.160.294**
- Zone géographique de vente : **Rayon traditionnel marée leclerc pleumeleuc**
- Distributeurs : **E. Leclerc Pleumeleuc**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Taux d'histamine supérieur au taux réglementaire**
- Risques encourus par le consommateur : **Toxines endogènes : histamine**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 16 juillet 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0299061515**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre